



AEF Dépêche n°541659 - Paris, le 06/07/2016 19:41:00
- Recherche et Innovation -

Compte : reception temps réel - (115054) - 194.57.131.89 - www.aef.info

Toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel d'AEF.

Carnot 3 : Thierry Mandon annonce la labellisation de 29 instituts et de 9 "Tremplins Carnot"

Par **Julien Jankowiak**



Thierry Mandon, secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

D.R.

"Ce sont 29 instituts Carnot et 9 'Tremplins Carnot' qui sont labellisés dans le cadre de l'appel à projets Carnot 3", annonce Thierry Mandon, secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, lors du "17-20", événement annuel organisé par les Instituts Carnot mercredi 6 juillet 2016. "45 dossiers ont été déposés pour les deux catégories et 31 des 34 Instituts Carnot déjà labellisés ont candidaté à nouveau cette année", poursuit Thierry Mandon. Le label "Tremplin Carnot" est "destiné aux unités de recherche désireuses d'accroître leurs compétences dans la construction de la relation contractuelle avec les entreprises mais n'étant pas encore aguerries dans ce domaine". Le secrétaire d'État annonce également le lancement de l'appel à projets Carnot 4 dans 18 mois "afin que les dossiers non retenus puissent à nouveau concourir".

29 Instituts Carnot et 9 "Tremplins Carnot" sont labellisés, annonce Thierry Mandon, secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, mercredi 6 juillet 2016. "Le taux de sélection global est de 85 %", salue-t-il. "Nous avons décidé de lancer un appel à projets Carnot 4 dans 18 mois afin que les dossiers non retenus puissent reconcourir", poursuit Thierry Mandon. "La barre était haute et nous avons beaucoup travaillé. Nous allons continuer à nous mobiliser et à aider à ceux qui n'ont pas été retenus à remonter à bord du bateau", avance pour sa part Marie-Noëlle Semeria, présidente de l'AiCarnot, l'association des Instituts Carnot.

Les 29 Instituts Carnot labellisés dans le cadre de l'appel à projets Carnot 3

- Bioénergies, biomolécules et matériaux biosourcés du carbone renouvelable (3BCAR) ;
- Institut Carnot ARTS ;
- BRGM ;

- Calym (Consortium pour l'accélération de l'innovation et de son transfert dans le domaine du lymphome) ;
- CEA Leti ;
- CEA List ;
- Cetim ;
- Cirimat (Centre interuniversitaire de recherche et d'ingénierie des matériaux) ;
- Curie Cancer ;
- Énergies du futur ;
- ESP (Énergie et systèmes de propulsion) ;
- France Futur élevage ;
- Iceel (Institut Carnot Énergie et environnement en Lorraine) ;
- ICM (Institut du cerveau et de la moelle épinière) ;
- IFPEN ;
- Ingénierie@Lyon ;
- Inria ;
- Irstea ;
- Isifor ;
- LSI (logiciels et systèmes intelligents) ;
- Mica (Materials Institute Carnot Alsace) ;
- Mines (Méthodes innovantes pour l'entreprise et la société) ;
- Pasteur ;
- Plant2pro ;
- Polynat (Matériaux souples bio-sourcés fonctionnels innovants à haute valeur ajoutée) ;
- Qualiment ;
- Star (Science et technologie pour les applications de la recherche) ;
- Télécom & Société numérique ;
- Voir et Entendre.

DES "TREMPLINS CARNOT" POUR LES UNITÉS DE RECHERCHE "NON AGUERRIES"

Par ailleurs, "il a été décidé de créer dans le cadre de cet appel à projet, et avec le soutien du CGI, une nouvelle catégorie, les 'Tremplins Carnot', destinée aux unités de recherche désireuses d'accroître leurs compétences dans la construction de la relation contractuelle avec les entreprises mais n'étant pas encore aguerries dans ce domaine", indique Thierry Mandon (voir encadré ci-dessous).

Les 9 "Tremplins Carnot"

- Cerema Effi Sciences ;
- Carnot Cognition ;
- DS3A ;
- Imagine ;
- Innovation Chimie Carnot ;
- Interfaces ;
- IPGG Microfluidique ;
- MECD (Matériaux et équipements pour la construction durable) ;
- SMILES.

Les critères pour cette labellisation Carnot 3, "évalués par un jury indépendant présidé par

Christian Lajoux, président du pôle de compétitivité "Medicen Paris Region", étaient, poursuit Thierry Mandon :

- un périmètre bien défini et identifiable pour les entreprises ;
- un engagement fort dans la recherche contractuelle et une gouvernance affirmée.

"Je suis très attaché au label Carnot et à sa fonction labellisante", assure le secrétaire d'État qui dit "faire siennes les propositions du jury". "Le bilan des Carnot est impressionnant mais il ne doit pas nous pousser à l'autosatisfaction, plutôt nous inciter à être meilleurs", prévient-il. "Les Carnot doivent être le pivot de notre politique d'innovation", conclut Thierry Mandon.

Pour rappel, les Instituts Carnot ont été créés pour :

- "soutenir les efforts de développement à l'international de ces structures de recherche publique" ;
- "renforcer leurs aides au développement des PME et ETI" ;
- "structurer leur offre de compétences et de technologies en réponse aux besoins des filières économiques".